

Communiqué de presse :
une nouvelle plainte dans le dossier H1N1 !

Initiative Citoyenne s'adresse cette fois au Procureur du Roi de Bruxelles en déposant entre ses mains **une plainte du chef de coalition et corruption de fonctionnaires**. *Plus de 100 citoyens belges* ont signé cette plainte contre X avec le plus vif espoir qu'une enquête soit menée et qu'un tel scandale ne puisse plus jamais se répéter.

Pourquoi ?

- Le contrat était secret et a été caché aux parlementaires.
- L'argent public a été dilapidé au détriment d'autres mesures de santé.
- L'état a pris des risques avec notre santé puisque ni l'efficacité ni la sécurité du vaccin n'étaient garanties.
- L'état est juge et partie en cas de complications post-vaccinales.
- L'état n'a pas prévu de budget pour indemniser les victimes inéluctables mais s'est par contre engagé à payer les frais d'avocat de la firme en cas de réclamation
- L'état a dû s'engager à déployer « ses meilleurs efforts » pour aider la firme à obtenir les autorisations nécessaires

- Le rapport du Conseil de l'Europe a parlé d'une « pandémie » qui n'a même jamais existé !

- L'OMS a modifié ses critères de pandémie pour pouvoir déclarer le niveau 6.

- L'influence écrasante des lobbies sur le jugement des experts officiels.

- Le vaccin expérimental est un produit défectueux, qui n'a pas subi les évaluations légalement requises mais qui a néanmoins été présenté comme « fiable » ce qui a conduit à bafouer non seulement le droit des patients à un consentement éclairé mais aussi la liberté thérapeutique des médecins.

Autant d'éléments, bien que non exhaustifs (!) qui constituent d'excellentes raisons d'aller au bout des investigations. Parce qu'on aperçoit mal comment des soupçons aussi graves portés à l'échelle mondiale pourraient, comme par enchantement, avoir épargné la Belgique....

Pour Initiative Citoyenne,

Marie-Rose Cavalier, Muriel Desclée, Sophie Meulemans